

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 12 novembre 2024

OBJET :

**Augmentation de la redevance d'occupation
du domaine public pour les ventes au déballage
sur le domaine public**

Rapporteur : M. ROSSIGNON
Délibération n°9

EXPOSÉ DES MOTIFS

Lors de la séance du 13 novembre 2023, le Conseil municipal a actualisé les redevances d'occupation du domaine public pour les ventes au déballage sur le domaine public.

Il est rappelé que la traditionnelle brocante annuelle de septembre ne donne pas lieu à la perception d'une redevance, comme des événements ponctuels tels que les marchés saisonniers organisés à l'initiative de la ville, en raison de leur intérêt communal manifeste et de l'absence d'activité lucrative régulière de ses participants.

Or, il convient d'envisager un réajustement annuel des prix qui peut s'établir à 3 % d'augmentation avec arrondis, correspondant à l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation.

PROPOSITION

Vu l'avis de la commission « urbanisme opérationnel et patrimoine » élargie à la commission « transition énergétique » en date du 16 octobre 2024, il est proposé au Conseil municipal d'accepter une revalorisation de 3 % de la redevance d'occupation du domaine public pour les ventes au déballage sur le domaine public comme suit :

Durée de l'occupation	Redevance forfaitaire annuelle actuelle	Redevance forfaitaire annuelle à compter du 1^{er} janvier 2025
stationnement régulier et hebdomadaire autorisé d'un commerce sur la voie publique d'une durée inférieure à 15 minutes par jour	Gratuité	Gratuité
Occupation hebdomadaire limitée régulièrement à une journée par semaine	324,45€	334,18€
Occupation hebdomadaire limitée régulièrement à une demi-journée par semaine (stationnement supérieur à 15 minutes et inférieur à 4 heures)	162,23€	167,10€
Occupation temporaire supérieure à 10 jours et limitée à un mois	216,30€	222,79€
Occupation temporaire entre 4 jours et 10 jours	32,45€	33,42€
Occupation temporaire limitée à 3 jours	21,63€	22,28€

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 15 novembre 2024.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Gilles BOURGUIGNON



Le Maire,


Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 21
- Nombre de votants : 27
- Convocation du Conseil municipal le : 31 octobre 2024
- Convocation distribuée le : 31 octobre 2024
- Affichage de la liste des délibérations le : 15 novembre 2024
- Affichage du procès-verbal le : 20 décembre 2024

PRÉSENTS

- M. LAURENT, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, Mme SCHINDLER, M. ROSSIGNON, Mme DROUVILLE, Adjoints.

- M. SAPIRSTEIN, M. BOURGUIGNON, Mme LOZINGUEZ, M. GONCALVES, Mme BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, Mme DEL MANCINO, M. HOFFER, M. PERRI, Mme CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à Mme Elise DROUVILLE
- M. Pierre BRUNE à M. Hubert ROSSIGNON
- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Pascal LAURENT
- Mme MALARY à M. Jacques THOUVENIN
- Mme Aïcha MENZRI à Mme Brigitte SCHINDLER
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

EXCUSÉE

- Mme Marjorie HOUSSIN

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Gilles BOURGUIGNON

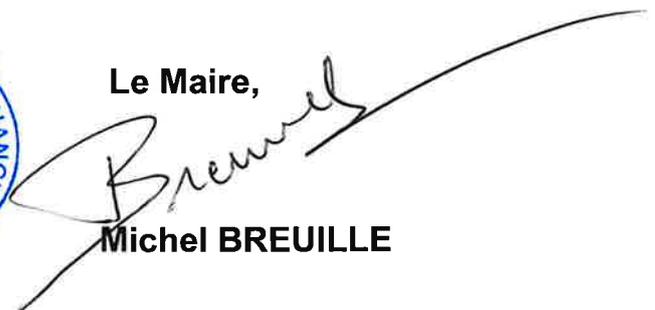
Pour extrait

Le secrétaire de séance,


Gilles BOURGUIGNON



Le Maire,


Michel BREUILLE